

Dans les allocutions qu'ils ont prononcées à l'ouverture des travaux, le Ministre d'Etat Martin Bongo et le Ministre Jean-Luc Pepin ont exalté une fois de plus les liens d'amitié et de coopération qui existent entre leurs deux pays et se sont félicités de la tenue à Ottawa de cette récente réunion de la Commission bilatérale, structure de réflexion, de conception, de concertation et de dynamisation des relations bilatérales créée à l'occasion d'une visite de travail gabonaise effectuée au Canada en octobre 1980.

Les deux ministres ont ensuite procédé à un large échange de vues sur les grands problèmes de l'heure, un accent particulier ayant été mis sur les questions de coopération bilatérale.

Examinant la situation politique qui prévaut dans le monde et plus particulièrement en Afrique, ils ont renouvelé leur ferme appui à l'indépendance rapide de la Namibie conformément à la Résolution 435 (78) des Nations-Unies.

Son Excellence le Ministre d'Etat, Martin Bongo, a tenu à exprimer l'appui du gouvernement gabonais à l'initiative de paix présentement entreprise par le Premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau.

Pour sa part, le Ministre Pepin a tenu à féliciter le gouvernement gabonais pour les efforts qu'il déploie en vue de consolider son développement économique.

Les deux Parties ont procédé à un examen approfondi de la conjoncture économique dans les deux pays avant d'examiner les domaines prioritaires de coopération qui les lient, pour ensuite dégager des voies nouvelles susceptibles d'enrichir cette coopération.

S'agissant de la situation économique mondiale, les deux ministres sont convaincus que ce n'est que par la promotion et l'intensification d'une véritable coopération économique internationale, dans le cadre duquel s'inscrit la coopération entre leurs deux pays, que pourra être endigué l'actuel déséquilibre des revenus qui présente des signes d'aggravation accroissant encore davantage les inégalités socio-économiques qui caractérisent déjà les pays du nord et ceux du sud.

Abordant les questions de coopération bilatérale, les deux Parties ont porté une attention particulière aux questions relatives aux échanges commerciaux, à l'assistance technique, à la formation et à la réalisation de projets concrets s'inscrivant dans le cadre du développement économique et social du Gabon.